

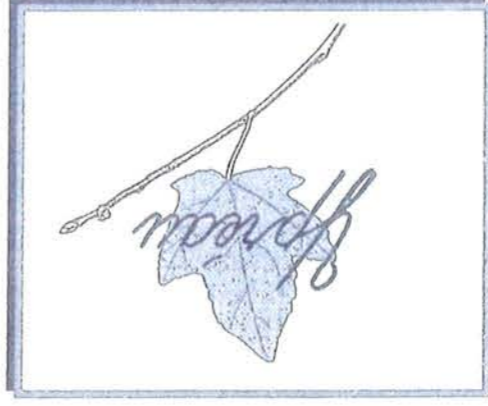


Photo n°1

COMMUNE DE SAULZOIR

Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

Etude de Diagnostic



\* **Ypreau S.A.R.L.**, 8/33, rue Anatole France,  
59282 Douchy-les-Mines, Tél / Fax : 03.27.44.37.89.  
\* **André Dufour**, le moulin des pierres à  
Troisville, 59980 Betty, Tél : 03.27.76.28.20,  
Fax : 03.27.85.41.16.  
\* **Alter Ego Conseil S.A.R.L.** 54,  
avenue Villars, 59300 Valenciennes,  
Tél : 03.27.41.21.26, Fax : 03.27.41.21.27.

Date : 04/01/1998

946182.DOC

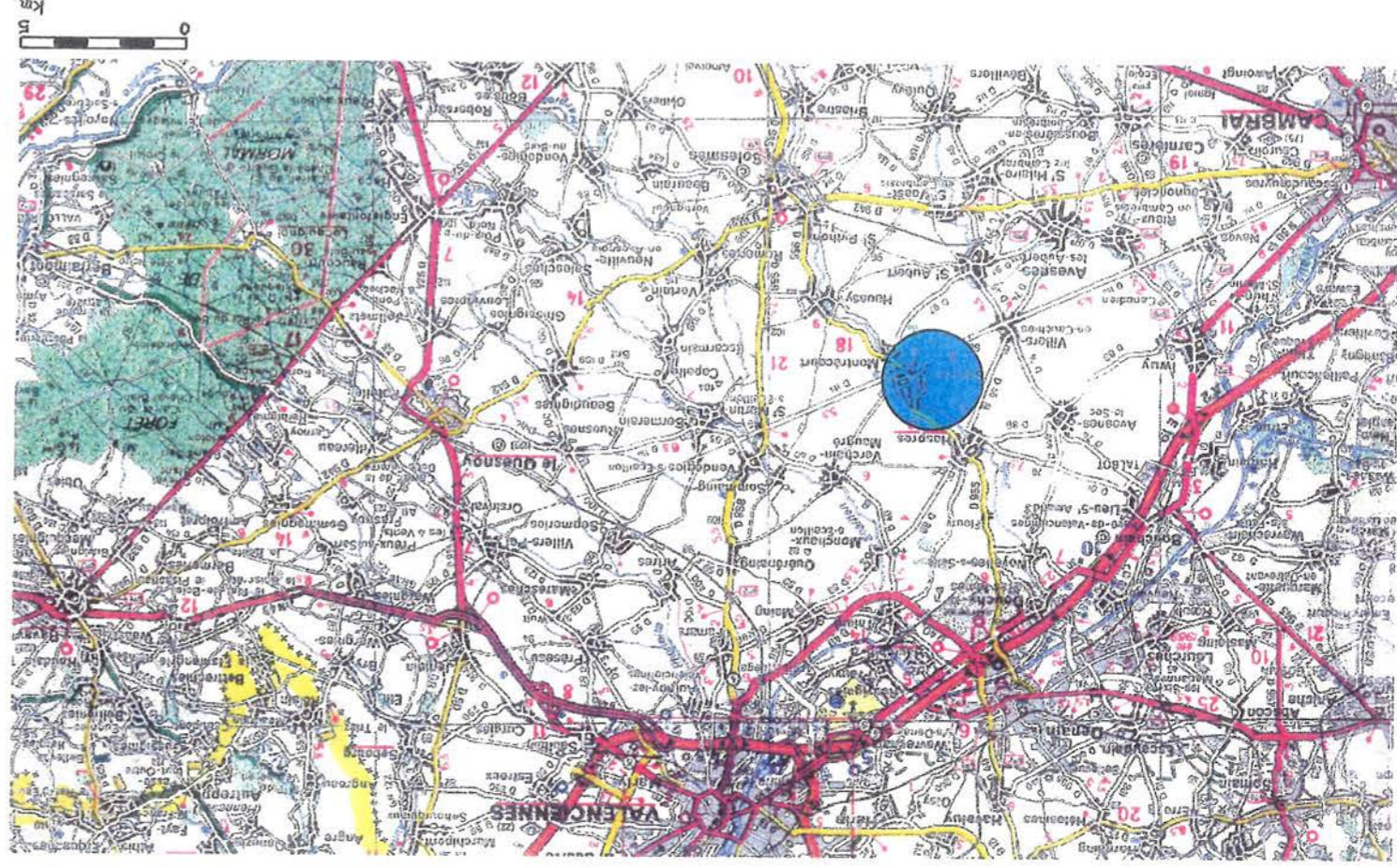


# Sommaire

1. SITUATION.....	3
1.1. La situation de la commune.....	3
1.2. La situation de la commune dans la vallée de la Selle.....	4
1.3. Introduction et limite du territoire communal.....	4
1.3.1. Les origines du nom de la commune.....	4
1.3.2. L'évolution du paysage de la commune.....	4
1.3.3. L'administration de la commune et les pouvoirs successifs.....	6
2. APPROCHE GLOBALE.....	7
2.1. Reliefs et cours d'eau.....	7
2.1.1. Les reliefs.....	7
2.1.2. L'eau, la commune, et son bassin versant.....	7
2.2. La commune dans son environnement naturel.....	8
3. APPROCHE COMMUNALE.....	11
3.1. Milieu physique et naturel.....	11
3.1.1. Reliefs et cours d'eau.....	11
3.1.2. La géologie.....	12
3.1.3. L'hydrogéologie.....	12
3.1.4. Les écoulements de surface.....	13
3.1.5. Le paysage de la commune.....	14
3.1.6. La richesse de ces milieux.....	17
3.2. Milieu humain.....	21
3.2.1. Les voies de communications.....	21
3.2.2. Les grands événements de la commune.....	23
3.2.3. Les randonnées.....	24
3.2.4. Quelques données de la population et de la commune.....	25
3.2.5. L'évolution de la trame urbaine de 1832 à nos jours.....	26
3.2.6. Le Plan d'Occupation des Sols.....	26
3.2.7. Les établissements publics et associations.....	30
3.2.8. Les entreprises de services, commerces et industries.....	32
3.2.9. A la découverte de l'architecture de Saulzoir.....	33
4. SYNTHÈSE ET ANALYSE.....	53
4.1. Forces et Faiblesses.....	53
4.1. Actions à mener.....	56
5. ANNEXE I : REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE.....	58
6. ANNEXE II : COMPTE-RENDU DES DEBATS DU 24/1/98, A 16 HEURES.....	65
7. ANNEXE III : FLUCTUATION DE LA NAPPE PHREATIQUE.....	66
8. ANNEXE IV : LA QUALITE DES EAUX.....	67
9. BIBLIOGRAPHIE.....	76

## 1. Situation

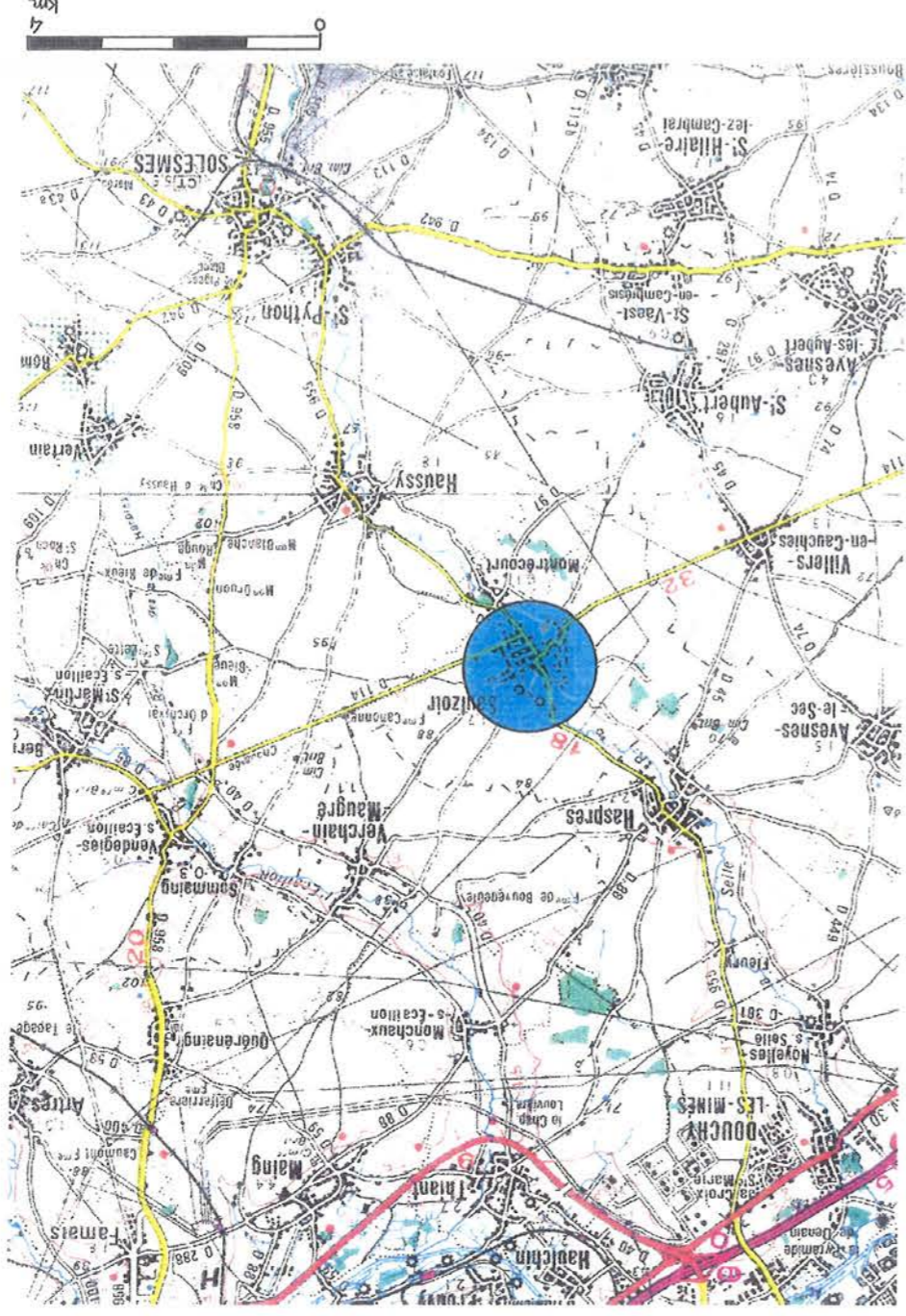
1.1. La situation de la commune.  
Echelle 1/200 000 Carte de situation 1



*(Sur toutes les cartes, le Nord est au-dessus, sauf précision contraire)*  
La commune de Saulzoir se situe entre Denain et Solesmes sur la R.D. 955 et entre Cambrai et Le Quesnoy sur la R.D. 114, et anciennement entre Cambrai et Bayay sur l'ancienne voie gallo-romaine.  
La commune fait partie du Canton de Solesmes et de l'arrondissement de Cambrai.  
La R.D. 955 permet de rejoindre par Haspres, l'autoroute A. 2 (Paris Bruxelles), et par Haussay, Solesmes et Le Cateau ; la R.D. 114 permet quant à elle de rejoindre par Vendegies-Sur-Ecaillon, Valenciennes, et par Villers-en-Cauchie, Cambrai.  
A vol d'oiseau, Saulzoir se trouve à 12 km de Valenciennes, à 14 km de Cambrai, à 7 km de Solesmes, et à 8 km de l'autoroute A. 2.

## 1.2. La situation de la commune dans la vallée de la Selle.

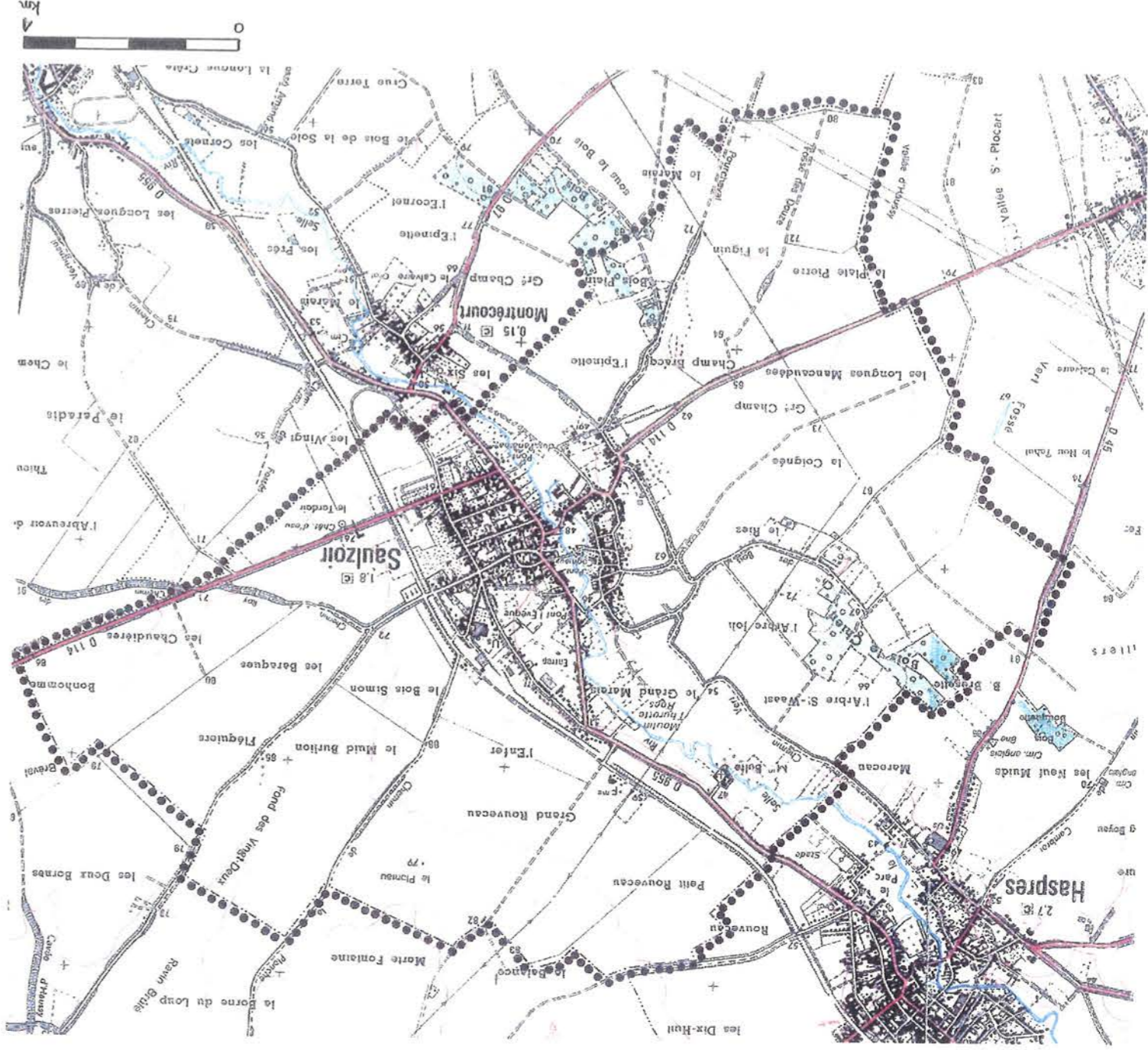
Echelle 1/100 000 Carte de situation 2



La commune de Saulzoir appartient à la vallée de la Selle, celle-ci prend sa source à Wassigny dans l'Aisne (non visible sur la carte) et se jette dans le canal de l'Escout à Denain.  
La vallée de l'Escailion est parallèle, et l'Escailion se jette également dans le canal de l'Escout.  
A vol d'oiseau la commune de Saulzoir se trouve à 28 km de la source de la Selle, et à 9 km du confluent.

### 1.3. Introduction et limite du territoire communal.

Echelle 1/25 000 Carte de situation 3



la chaussée Brunehaut. Cette route traversait à gué la Selle sur plusieurs dizaines de mètres, et orienta le développement de la commune dans le temps, même si des traces de civilisations antérieures ont été découvertes par la présence de Silex taillés en grands nombres sur la commune (entre autres découvertes).

Ce sont les Romains qui ont été les premiers à organiser les prémises d'une trame urbaine, sur la rive droite de la Selle, la plus sèche des deux rives.

D'autres événements ont bouleversé notre environnement (et l'économie d'une région), au Moyen âge à partir du VIII-IX<sup>ème</sup> siècle les moines défrichant les bois et les forêts ont participé à la création des champs et prairies, ensuite avec l'avènement de l'industrie et des exploitations agricoles mécanisées les grandes étendues cultivées entourant nos communes ponctuées de-ci-de-la de quelques vestiges de bois donnerent l'aspect de Saulzot aujourd'hui.

D'autres événements ont bouleversé notre environnement (et l'économie d'une région), au Moyen âge à partir du VIII-IX<sup>ème</sup> siècle les moines défrichant les bois et les forêts ont participé à la création des champs et prairies, ensuite avec l'avènement de l'industrie et des exploitations agricoles mécanisées, les grandes étendues cultivées entourant nos communes ponctuées de-ci-de-la de quelques vestiges de bois, donnerent l'aspect de Saulzot aujourd'hui.

### 1.3.3. L'administration de la commune et les pouvoirs successifs :

Longtemps les seigneurs de Saulzot étaient des hommes d'Eglise, et ce jusqu'à la Révolution faisant place à la collectivité, et aux morcellements de la commune en multiples propriétés privées d'aujourd'hui.

Notre région fut depuis des millénaires le lieu privilégié de guerres et batailles successives, Saulzot par sa proximité avec les frontières successives et aussi par la présence de la chaussée Brunehaut, fut l'un des lieux privilégiés de batailles importantes.

Suivant une hypothèse intéressante du Chanoine Pierre Turquin, les Romains commandés par Jules César ont vaincu les Gaulois (en 57 avant notre ère), sur les rives de la Selle (à Saulzot aujourd'hui).

Durant tout le Moyen âge les rivalités entre les Comtes du Hainaut, les Comtes de Flandres, et les Seigneurs du Cambresis, occasionnèrent des luttes destructrices et incessantes aux limites (Hainaut et Cambresis.

Ensuite les rivalités d'Etats se succédèrent à leurs tours entre l'Espagne et la France, la région fut encore le lieu privilégié de ravages incessants. Cette rivalité, non pas les conflits, prise fin en 1714 où Louis XIV rattache définitivement notre région à la France.

D'autres Guerres se succédèrent encore jusqu'à la plus récente, la deuxième guerre mondiale, depuis cette période, le calme s'est installé pour enfin nous donner la possibilité de construire notre milieu de vies comme nous le souhaitons, à nous de l'utiliser à bon escient.

### 1.3.1. Les origines du nom de la commune :

Les Saules sont à l'origine de la formation du nom de la commune, cet endroit planté de Saules a gardé dans son nom actuel les traces du passé. Les premières traces écrites font mention de Sauzo au onzième siècle, latinisé en Sauzoiacum ; pour aboutir aujourd'hui à Saulzot.

### 1.3.2. L'évolution du paysage de la commune :

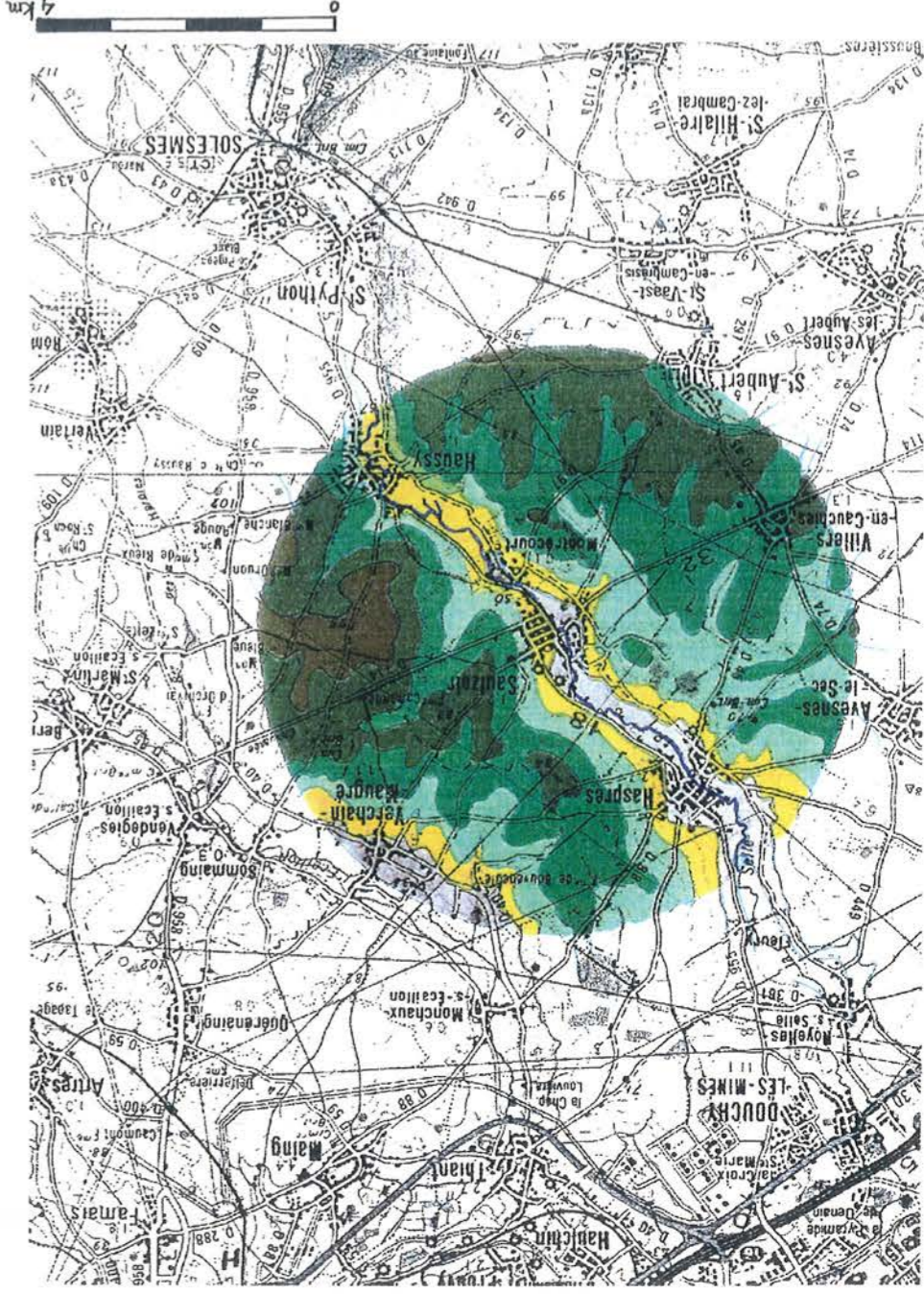
À la Préhistoire et jusqu'au Moyen âge, notre région était couverte de bois, et la Selle vraisemblablement plus large qu'aujourd'hui.

Ce sont les Celtes, puis les Gaulois qui sont à l'origine du tracé d'une route passant à gué la Selle, ce tracé a été renforcé et officialisé par les Romains au début de notre ère, et est devenu

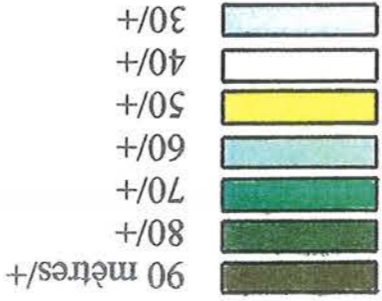
## 2. Approche Globale.

### 2.1. Reliefs et cours d'eau

Echelle 1/100 000



### Légende



#### 2.1.1. Les reliefs :

Les courbes de niveaux montent de dix mètres en dix mètres, partant du niveau 30 m en bleu clair (une toute petite partie au N-E), pour arriver au niveau 90 et plus en vert foncé. On perçoit aisément la vallée de la Selle, ainsi que la vallée de l'Ecaillon parallèle à celle-ci (en couleur claire). Les pentes du terrain sont légères et très irrégulières, les dénivelées principales du terrain son orientées vers Haussy et Montécourt, et quelques-unes moins importantes vers Saulzot. Nous évoquerons plus loin les écoulements en surfaces des eaux de pluies.

une pente moyenne de 2.7%. Saulzot se trouve dans la partie aval à environ 9 km de la confluence avec l'Escaut, la pente moyenne n'étant plus que de 0.2%.

Le débit moyen de la Selle à Denain est de 2.3 m<sup>3</sup>/s, le débit de crue décennale est de 5.9 m<sup>3</sup>/s et le débit d'étiage quinquennal est de 1.6 m<sup>3</sup>/s. Ces données peuvent être, en première approximation, représentatives des débits à Saulzot, la différence de superficie de bassin versant entre Saulzot et Denain étant faible vis-à-vis de la superficie globale de ce dernier.

#### La géologie et l'hydrogéologie du bassin versant

La Selle constitue une zone de transition géologique importante avec l'affluement des marnes argilo-sableuses qui reposent sur des marnes crayeuses qui affleurent au Sud Est du bassin versant, alors qu'au Nord-Ouest seules les craies affleurent.

Ces craies sont le réservoir d'une nappe phréatique importante que l'on retrouve sous-tout le plateau cambésien. Cette nappe phréatique alimente directement la rivière.

#### La qualité de l'eau

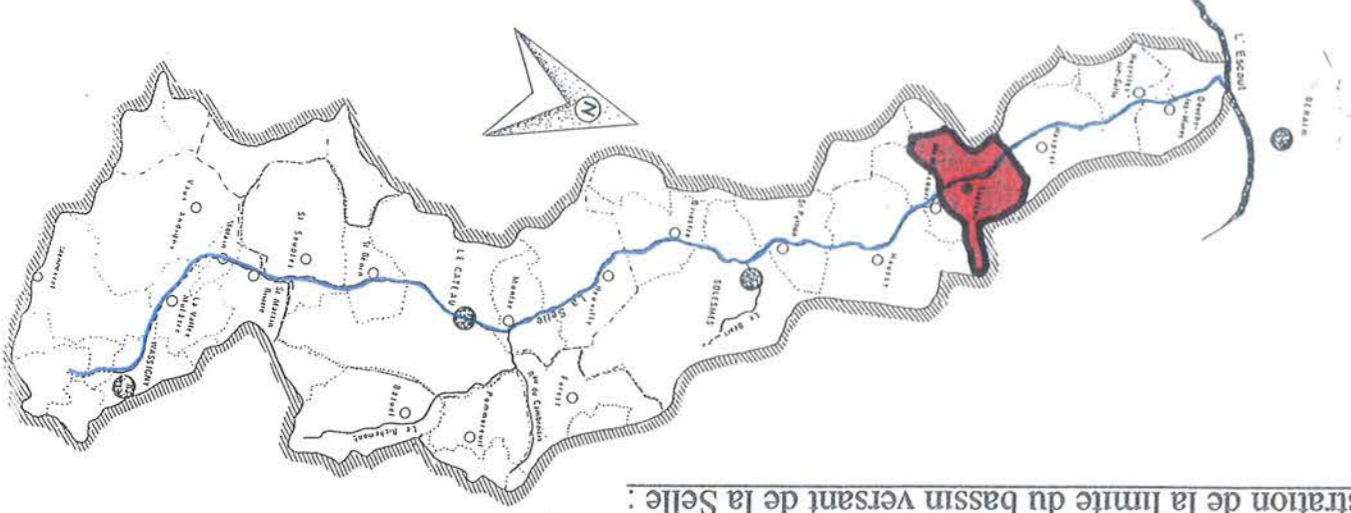
L'objectif de qualité des eaux, fixé par arrêtés départementaux, donne la Selle en objectif de qualité 1 (bonne), ce qui n'est pas le cas actuellement. Globalement, sur les années 1991 à 199 la qualité des eaux est restée d'acceptable à médiocre selon les années et les lieux. Les paramètres déclassants la qualité des eaux sont le phosphore et les matières en suspension dans l'eau (cf. annexe IV).

La totalité des communes du bassin versant est raccordée à une station d'épuration, mais malheureusement le taux de raccordement communal des usagers au réseau est encore faible, il est souvent inférieur à 20%. Les pollutions industrielles restent faibles et concernent essentiellement les communes du Cateau, Solesmes et Vaux Andigny.

#### Les contrats de rivière

La police sur l'eau de ce cours d'eau non-domainial est assurée par le service de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Un contrat de rivière a été signé en 1988 et s'est achevé en 1995, la procédure se poursuit actuellement par l'établissement d'un contrat bis. L'étude d'aménagement intégré de ce dernier commence.

#### Illustration de la limite du bassin versant de la Selle :



#### 2.1.2. L'eau, la commune, et son bassin versant




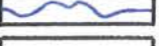

La commune de Saulzot est principalement concernée par le bassin versant de la vallée de la Selle, mais aussi, plus anecdotique par celui de l'Ecaillon. La commune de Saulzot est traversée par la Selle, seul cours d'eau à le traverser, ce cours d'eau du Cambésis est l'un des nombreux affluents de l'Escaut.

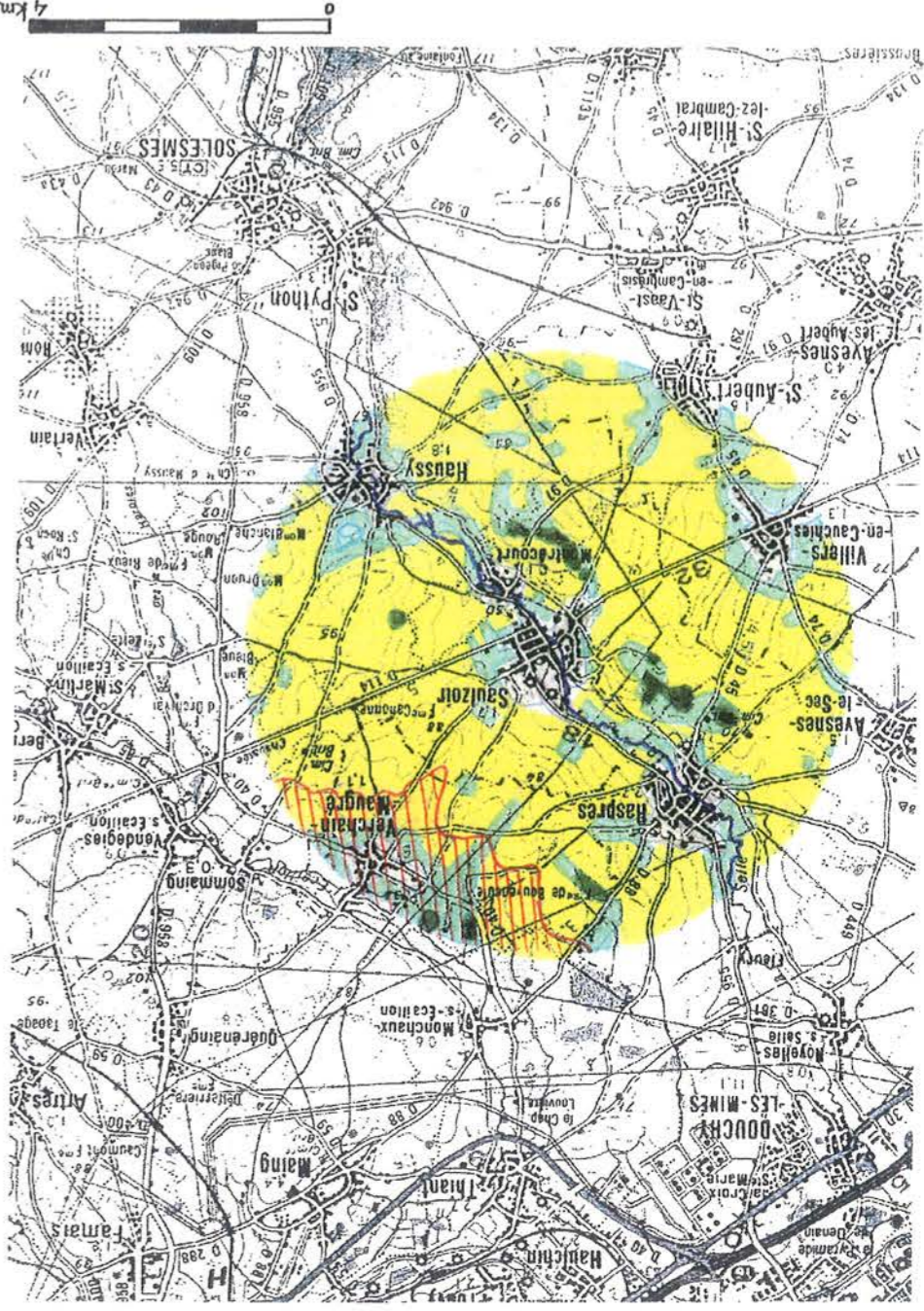
Le bassin versant de ce cours d'eau draine une surface de 260 km<sup>2</sup>, soit 28 communes. Il se caractérise par son étroitesse et sa longueur. Le cours est long de plus de 40 kilomètres, avec

## 2.2. La commune dans son environnement naturel.

Echelle 1/100 000

**Légende**

	Boisement
	Prairie
	Champs
	Tissu urbain
	Cours d'eau



Le caractère paysager de la région se perçoit d'un seul coup d'oeil, en observant la carte ci-contre. Les champs cultivés (en jaune) dominent, les prairies (en vert clair) sont moins importantes en surface, mais elles jouxtant le tissu urbain (gris clair) et le fond de vallée (cf. annexe I : photos n° 1 et 2).

Quelques boisements

persistent, mais ils font de la résistance, quel poids peut avoir la qualité de la vie face aux intérêts économiques ? Les prairies, elles aussi disparaissent chaque année pour laisser la place aux champs.

La Z.N.I.E.F.F. =

La Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique n° 171 de la vallée de l'Ecailion entre Beaudignies et Thiant concerne très marginalement la commune de Saulzot. Les prairies du Fond des vingt-deux figurent effectivement dans cette zone. (Toute Z.N.I.E.F.F. n'a aucun caractère réglementaire, elle est présente dans les tablettes du conseil Général, et permet d'attirer l'attention des décideurs et de toute personne susceptible de modifier le paysage.)

Saulzot se trouve en bordure de la région écologique du Cambresis, la végétation potentielle de ce plateau serait une chaîne charmée entrecoupée dans les vallées par des forêts d'aulnes et de frênes.

Cette forêt potentielle de fond de vallée présenterait :

- dans sa strate arborée : de l'aulne glutineux, du frêne commun, de l'orme champêtre, d'érab champêtre, d'érab tilleul à petites feuilles et du saule fragile,
  - dans sa strate arbutive : du fusain d'Europe, du prunellier, du groseillier à maquereau, du sureau noir et de la viorne obier,
  - dans la strate herbacée : d'angélique des bois, d'agrostis blanche, du dactyle, de la fougère femelle, du gratteron, de la silène vulgaire, d'ortie, du lamier blanc, du brachypode des bois de la laiche penchée, du chiendent des chiens, de la baldingère et des roseaux ...
- Puis de 80 espèces végétales pourraient être trouvées dans ce milieu.

Cette forêt potentielle du plateau serait constituée :

- dans sa strate arborée : de chêne pédonculé, de hêtre, de charme, de merisier, de tilleul à petites feuilles, d'érab champêtre, d'érable sycomore, de frêne commun, de chêne sessile,
- dans sa strate arbutive : de sorbier blanc, de cornouiller sanguin, de noisetier, de saule à genêt à balai ...
- dans sa strate herbacée : de renoncule à boutons d'or, de stellaire holostéen, de petite pervenche, de lamier jaune, d'achillée à millefeuille, de la laiche des bois, de pâturin commun, de l'angélique des bois...

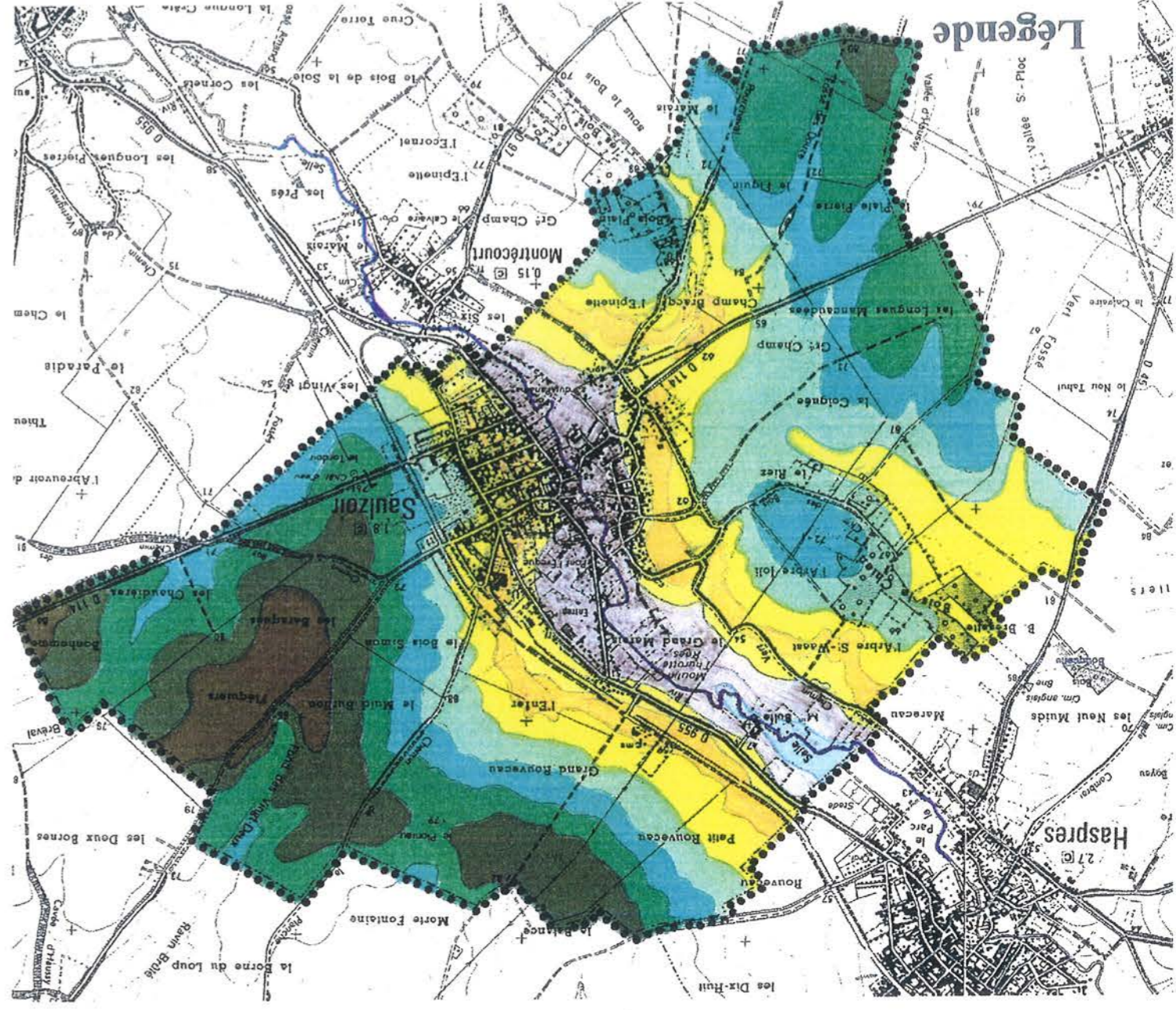
Même, si de très nombreuses espèces végétales peuvent être rencontrées dans le premier type forestier, cette forêt présente encore une richesse botanique très élevée supérieure à 80 espèces. Actuellement, dans le cambresis, trois grands types de milieux se distinguent sur des superficies non équivalentes. Il s'agit surtout de milieux ouverts et dans une moindre mesure de secteurs bocagers, les milieux forestiers n'étant que des reliques. De ce point de vue, la commune de Saulzot apparaît plus riche que ces voisines du Cambresis. Elles possèdent encore des boisements et des surfaces prairiales assez importantes dans son fond de vallée et sur ses buttes sableuses.

### 3. Approche communale.

#### 3.1. Milieu physique et naturel

##### 3.1.1. Reliefs et cours d'eau

Echelle 1/25 000



Les courbes de niveaux montent de cinq mètres en cinq mètres, partant du niveau 40 en bleu clair, pour arriver au niveau 85 et plus en vert foncé. Le point le plus bas de la commune étant à une altitude de 44 m, et le point le plus haut à 85 m. On perçoit le fond de vallée en contraste avec les plateaux à pentes douces environnants. Le site choisi par les Romains sur la rive droite semble plus judicieux que les quartiers plus récents de la

##### 3.1.2. La géologie

Il est possible de partager la commune en trois entités :

- le fond de vallée sablo-argileux
- les versants crayeux
- les buttes sableuses

commune établis sur la rive gauche et dans le fond de la vallée. Quelques irrégularités dans le dénivelé son perceptible au champ Bracq (approximativement et anciennement les Champs Saint-Martin) où l'affaïssissement du sol a créé un ravin et surtout la Roche d'Obremont, cf. annexe I : photos n° 4, 5 et 6). Le tissu bâti de la commune étant dans le fond de la vallée, les champs sur les hauts plateaux, et les chemins pour y accéder étant tous orientés intérieurs - extérieurs de la commune. Des chemins creux permettant par une pente douce l'accès des champs aux machines, aux hommes et aux bêtes, ont été créés en plus des événements naturels une direction vers la commune des écoulements des eaux de surfaces (cf. annexe I : photo n° 3).

Sur les versants, on peut distinguer trois horizons crayeux. Le plus ancien s'est déposé, il y a environ 90 millions d'années au Turonien moyen, le plus récent, il y a environ 85 millions d'années au Sénonien, le troisième correspondant à des dépôts de la fin du Turonien. L'horizon crayeux le plus ancien est observable au niveau des carrières le long de RD 955, il est constitué de craie marneuse blanche entrecoupée de rares bancs de marnes blanc bleuâtre. Les crâes, les plus récentes, sont observables dans le vallon de l'Obremont. La roche de l'Obremont à proximité de la station de pompage est formée de craie grise riche en silex cornus. Elle est caractéristique du troisième horizon crayeux, localement ces roches ont été utilisées selon leur qualité dans la construction. On les retrouve dans de très nombreux murs anciens.

Les autres horizons géologiques présents à l'affluement sont moins bien observables, il s'agit : des alluvions dans la vallée, on peut les voir dans le fond de la source du lavoir. Cette source permet sur une petite surface d'observer leurs structures sablo-graveleuses. Ces alluvions recouvrent les marnes qui sont à une profondeur d'une quinzaine de mètres et ne sont pas visibles sur la commune.

- Des tuffeaux de Valenciennois sur le sommet des buttes. Ils sont constitués de sables, d'argiles et de tuffeau à proprement dit, le tuffeau étant un grès tendre et poreux, parfois calcaires. Ils ne sont pas directement visibles car recouverts par les limons. Il est toutefois possible de deviner leurs localisations qui correspondent au boisement.

##### 3.1.3. L'hydrogéologie

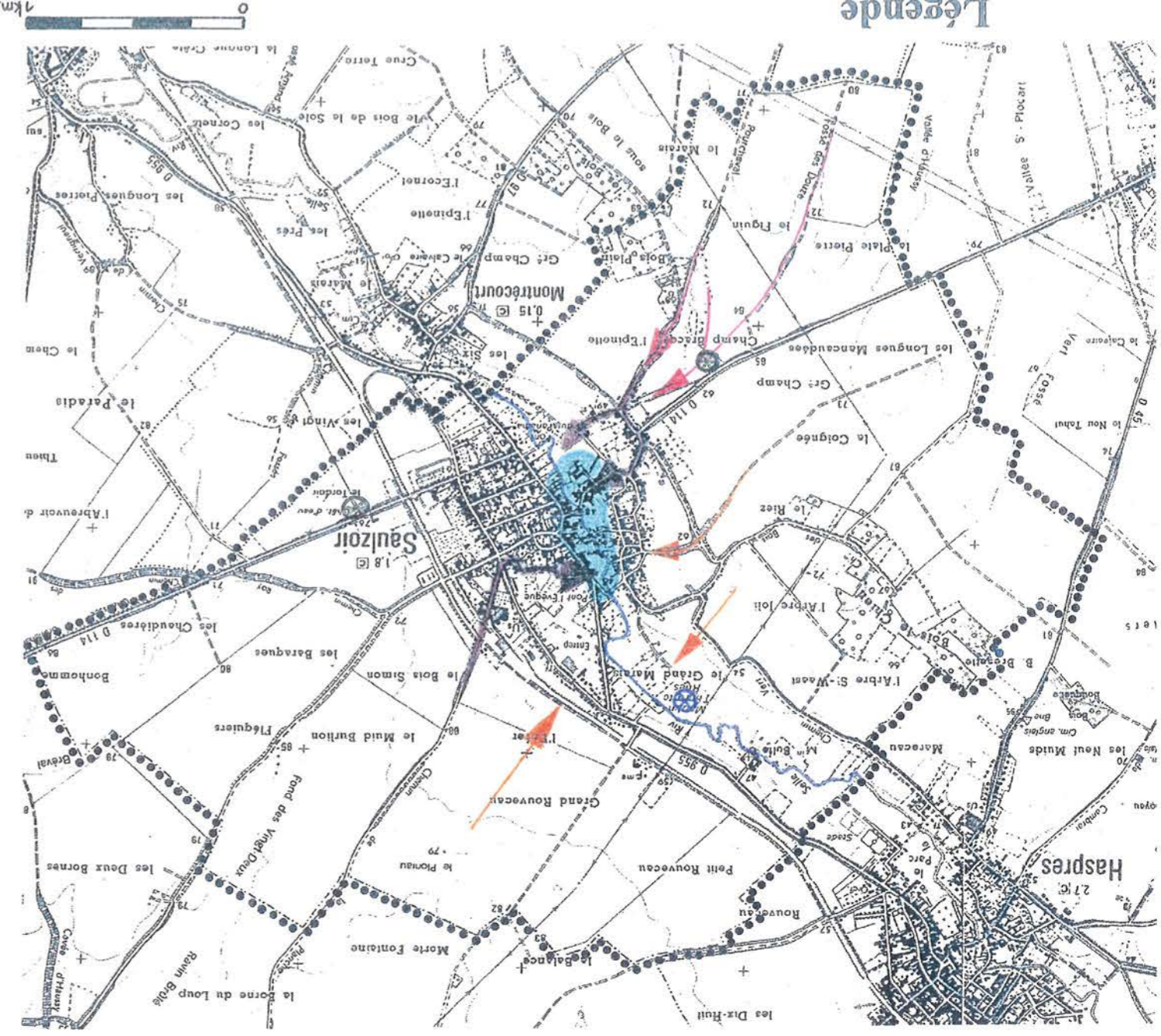
Comme nous l'avons dit dans la description générale du bassin versant de la Selle, les crâes sont le siège d'une importante nappe phréatique directement rechargée par les eaux de pluies. Cette nappe est en connexion directe avec la rivière. Cette alimentation, souvent diffuse et pas facilement observable, elle peut être constatée aisément et expliqué au niveau de l'ancien lavoir (à côté de la bibliothèque) qui est approvisionné par une source en relation avec la nappe. Les pompages d'eau

Deux pompages d'eau potables sont présents, à l'Est et à l'Ouest, ils sont tous les deux protégés par des périmètres de protection. Le niveau piézométrique du pompage du Tordoir est suivi par

le BRGM (cf. annexe III), le niveau de la nappe est stable à une profondeur de l'ordre de 33 mètres, soit à la cote de 44 m NGF ce qui correspond au fond du cours de la Selle.

### 3.1.4. Les écoulements de surface

Echelle 1/25 000



**Le ruissellement**  
La nature géologique et pédologique, la météorologie, la topographie, l'occupation du sol et les pratiques agricoles sont autant de facteurs qui rendent le plateau cambrésien sensible au risque de ruissellement. Ce ruissellement peut entraîner de gros dégâts en cas de formation de coulée de boue.

La localisation de l'agglomération de Saulzoir, dans le fond de la vallée de la Selle la rendent sensible a priori aux risques de ruissellement agricole. Mais l'étude précise de la micro topographie permet de relativiser ces risques. Les pentes restent modérées de l'ordre de 5 % au maximum. Les bassins versants élémentaires sont de surfaces réduites pour leur majorité. De plus, la présence de la voie ferrée désaffectée sur le versant Nord-Est diminue encore le risque constituant un obstacle aux écoulements.

En conclusion, il faut surtout attirer l'attention sur un bassin versant élémentaire présentant des potentialités de production de coulées de boues vers des habitations et quatre bassins secondaires de surfaces plus modérées ou barrés par la voie ferrée.

En remarque, nous rappellerons que la gestion du ruissellement agricole commence dans la parcelle par le travail de l'agriculteur. Des techniques agronomiques existent pour réduire les risques de ruissellement, elles sont basées sur :

- l'amélioration de la stabilité de la structure du sol par des amendements calcaïques et humique, par la maîtrise de la rotation des cultures, par des bilans humiques équilibrant les exportations...
- des pratiques permettant d'augmenter la perméabilité des sols (labour, déchaumage, équipement pneumatique, choix des outils...)
- des techniques permettant de piéger le ruissellement (couverture végétale hivernale, travaux agricoles en travers de la pente, billonnage transversal, jachère fixe ou libre)

### Les débordements de la Selle

Le cours de la Selle a une longueur d'environ 3000 mètres sur la commune, on l'on trouve deux vanages. La selle a connu des débordements à quatre reprises dans les vingt dernières années, ils ont marqué la mémoire collective. Les habitants de Saulzoir les localisent encore nettement. Par contre la mémoire de débordements dans les prairies amont ou aval a été perdue. La selle a connu des débordements à quatre reprises dans les vingt dernières années. Ces débordements ont été attribués à une mauvaise gestion des vanages. Ces vanages sont actuellement en bon état. Par ailleurs, les dimensions du cours et l'entretien des berges sont suffisants pour permettre a priori le passage sans encombre des débits assez importants.

Nous rappellerons, la recommandation du premier contrat de rivière qui indiquait que la gestion des vanages devait se faire en concertation entre l'amont et l'aval et dans une logique globale.

### L'assainissement

La commune est desservie par un réseau d'assainissements de type unitaire sur la majorité de l'agglomération comportant trois stations de refoulement et une dizaine de déversoirs d'orage. Ce réseau est raccordé à la station d'épuration de Saulzoir et possède une dizaine de rejets d'eau pluviale dans la Selle.

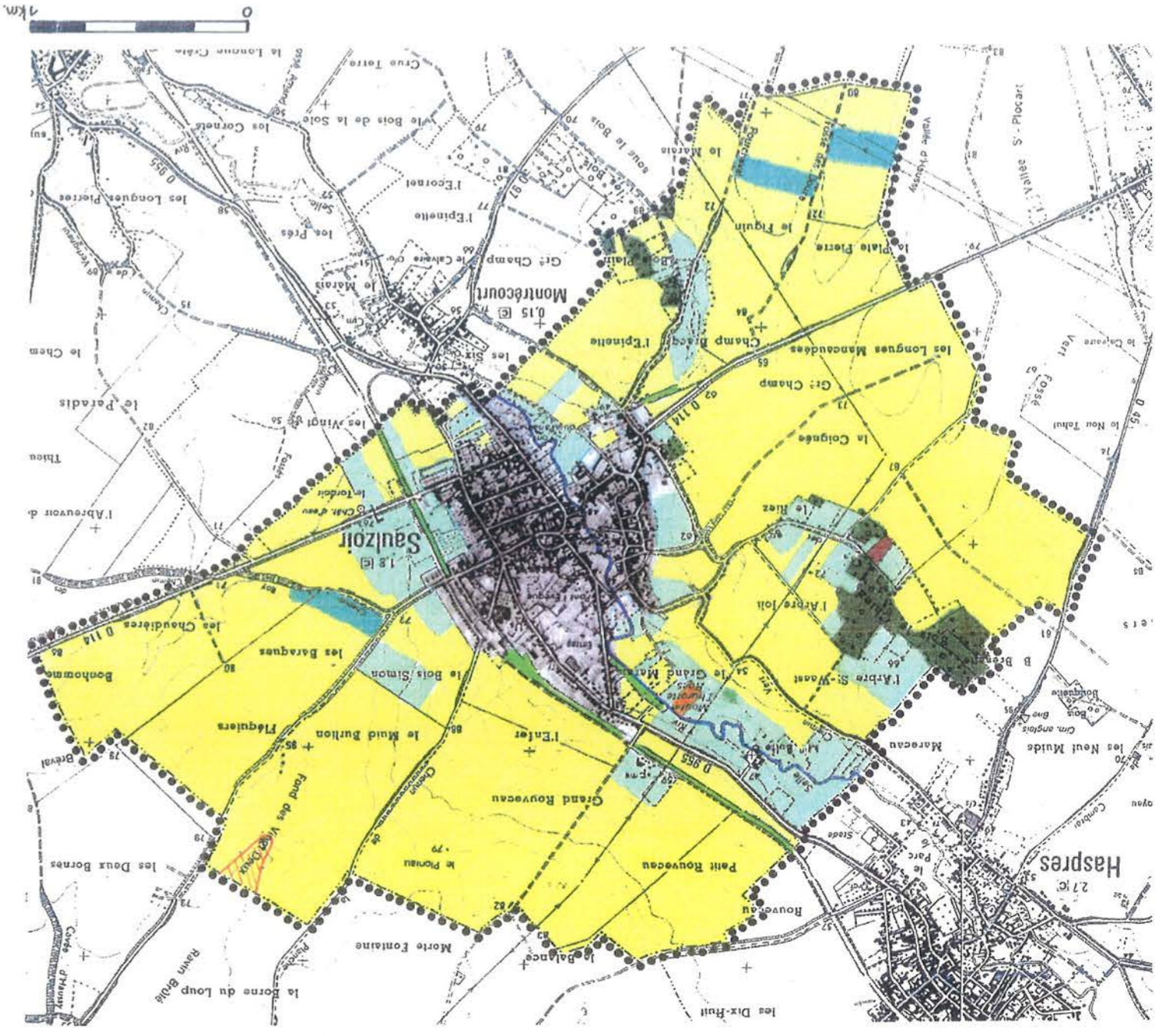


La desserte de la commune est pratiquement totale, mais la continuité entre les bassins versants agricoles élémentaires et la Selle via le village n'est pas parfaite. L'exutoire des eaux agricoles du fond du Pourcheval le long de la Chaussée Brunehaut n'est pas très opérationnel. La connexion du bassin versant du grand champ avec le réseau d'assainissements de la commune reste dangereuse.

La station d'épuration mise en service en 1993 a une capacité de 4000 Equivalents habitant, son rendement épuratoire est satisfaisant y compris pour l'azote, mais sa charge hydraulique était déjà forte en 1994 alors que sa charge polluante était encore faible. Cela démontre certainement des problèmes de gestion des réseaux avec des collectes d'eaux pluviales qui ne sont pas totalement nécessaires et des dimensionnements des déversoirs d'orages pas totalement satisfaisants.

### 3.1.5. Le paysage de la commune

Echelle 1/25 000

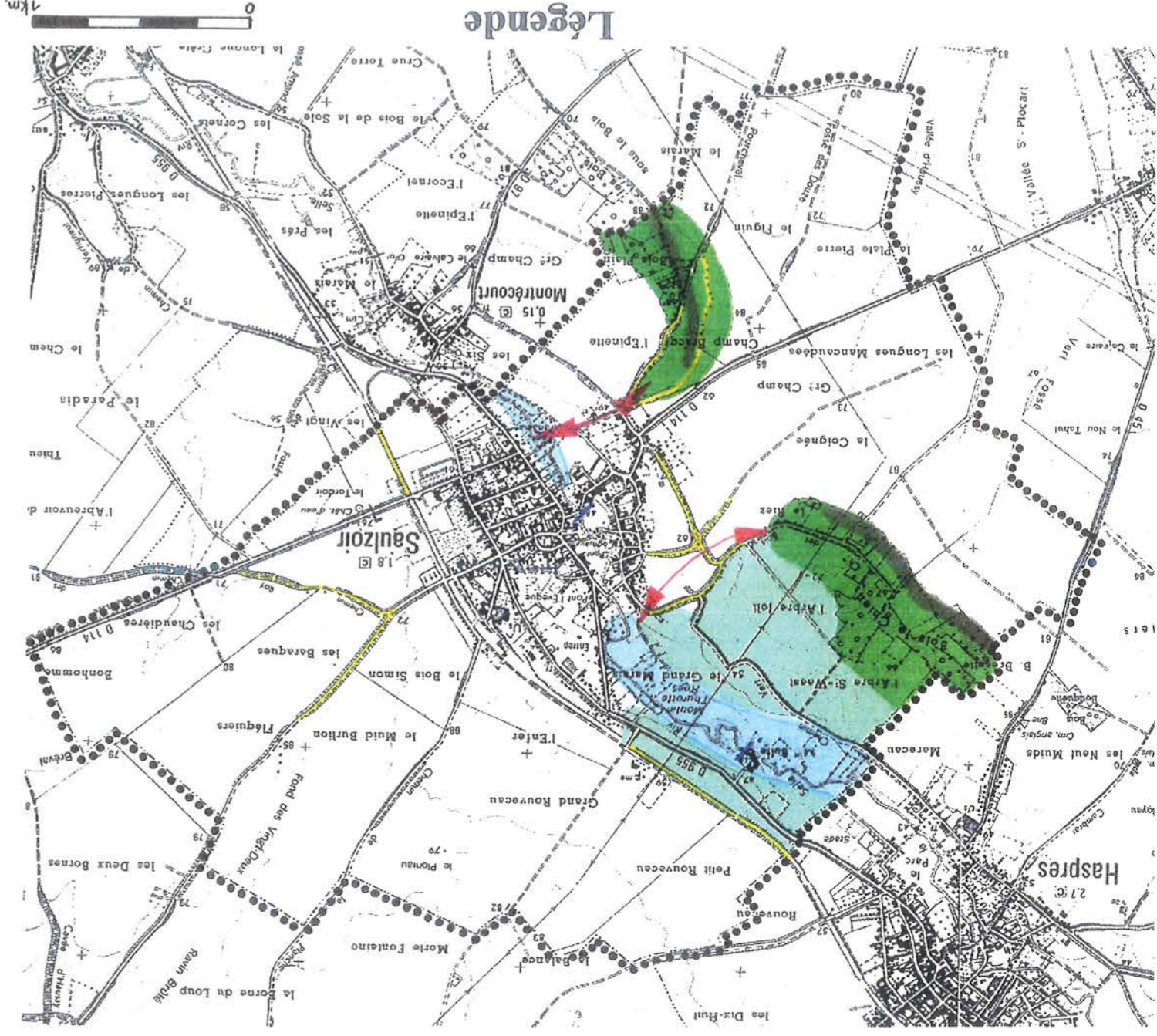


Le paysage de Saulzot est fort marqué par le contraste entre le fond de vallée, et sa végétation, et les plateaux environnants d'openfield occupé par de grandes étendues de champs aux antipodes du tissu urbain. Le paysage de la commune est à la fois celui du fond de vallée, et celui des openfields caractéristiques du plateau du Hainaut Cambrésis. Son paysage est rythmé par de grandes lignes artificielles n'ayant aucune justification naturelle, seule la volonté humaine a imposé à la commune ces lignes, telle la chaussée de Brunehaut, l'ancienne voie ferrée, ou encore le tracé des propriétés privées découpant les prairies et les champs en parcelles géométriques (cf. annexe I : photo n° 2). Une particularité ajoutée à l'impression de fond de vallée, la roche d'Obremont et son effondrement, créant une petite vallée là où on ne l'attend pas (cf. annexe I : photos n° 4, 5 et 6). Cette vallée renforcée, ainsi que dans une moindre mesure l'ancienne voie ferrée, la présence végétale dans la commune Les prairies sont une richesse pour la commune, elles facilitent les échanges biologiques entre le fond de vallée, qu'elles occupent, et les boisements sur les collines comme nous le verrons plus loin, elles permettent également de limiter les écoulements de surface des eaux de ruissellement à proximité du tissu urbain, sans oublier sa fonction économique première (cf. annexe I, et couverture : photos n° 1 et 2). D'autres aspects économiques sont perceptibles par la présence de vergers et de champs prédominants sur les hauteurs, ces derniers profitant même dans la vallée. La carte démontre, par la présence dominante de la couleur jaune, une forte présence sur la commune d'exploitants agricoles. À l'origine les seigneurs de Saulzot au Moyen âge étaient aussi des agriculteurs, la présence de fermes cossues dans le tissu urbain aujourd'hui encore dénote une certaine aisance.



### 3.1.6. La richesse de ces milieux

Echelle 1/25 000



- Légende**
- Complexe bois/prairie
  - Complexe pastoral du fond de vallée
  - L'axe du complexe bois/prairie
  - Versant du complexe vallée
  - Les chemins creux
  - Vannages

Les habitats naturels des boisements de la commune ont la chance d'être intimement mêlés avec des prairies, formant deux complexes qui tournent un peu le dos à la vallée. Ils sont en effet axés sur des vallées sèches situées au Sud.

Ces boisements sont des peupleraies mures sous lesquelles s'est développée une végétation spontanée reflétant bien les boisements potentiels. On y trouve essentiellement du chêne pédonculé, du noisetier, du sureau noir, du lierre, du troène vulgaire, de la benoîte urbane, du géranium Herbe à Robert, de la petite pervenche, du lierre terrestre, de la grande ortie, de la ronce, du gratteron ...

De plus, ces structures biologiques (complexe bois-pâturage) ont la chance d'être encore en continuité avec le fond de vallée par l'intermédiaire de chemins creux bordés par des saules têtards, de chênes pédonculés et des frênes communs.

Ce complexe de fond de vallée est occupé par des prairies bordées par des haies de saules têtards et des haies taillées de prunelliers et d'aubépines. Les berges de la Selle sont le siège d'une belle ripisylve de saules têtards, d'aulnes et de frênes à l'aval du bourg. Le fond de vallée à l'amont du village est riche en peupliers ce qui en réduit son identité naturelle.

Dans le village, les quelques prairies qui marquent encore le fond de vallées sont enrichies par de vieux arbres fruitiers.

En remarque, ces pâturages de fond de vallée ne présentent pas une humidité suffisante pour que des végétations de prairies dites "humides" s'y développent. Deux vieux fossés sont un peu plus riches. Les berges de la pièce d'eau à l'amont de l'ancien château sont trop abruptes pour être intéressantes.

Des inventaires primaires sont à conseiller pour confirmer ces remarques.

#### L'avifaune de la commune

Les milieux forestiers du cambresis ne sont pas réputés pour la richesse de leur faune et en particulier de leur avifaune. On y notera le retour de la buse variable et du hibou moyen duc comme espèces nichieuses, ainsi que des densités importantes de passerreaux intodés aux listiers comme la tourterelle des bois, le rossignol Philomèle, la fauvette à tête noire.

Les milieux bocagers des fonds de vallée sont plus riches. Le nombre important de saules têtards permet à de belles populations de chouette chevêche de se maintenir. Les villages avec les nombreux fruitiers âgés jouent aussi un rôle important dans la richesse aviaire, ainsi que les chemins creux qui les entourent.

Les milieux ouverts (céréales) présents sont surtout intéressants pour la nidification de busard des roseaux, de busard Saint Martin et de caille des blés.

On trouve aussi profitant des talus enherbés et en broussailles de la commune, cela permet à de belles populations d'alouettes des champs, de bergeronnette printanière, de pipit farouche, de fauvette grisette, de linotte mélodieuse et de bruant proyer.

Les suivis des rapaces diurnes nicheurs du secteur réalisés par le Groupe Ornithologique Nord a ainsi montré que le faucon hobereau, l'épervier d'Europe et le faucon crécerelle utilise assidûment le territoire de la commune en particulier les boisements et les secteurs bocagers de